

Valorisation de la recherche et de l'innovation biomédicale (DU GBM)

<p>Durée 10 jours répartis en trois sessions de 3 ou 4 jours consécutifs.</p> <p>Date 9, 10, 11 janvier 2019 23, 24, 25 janvier 2019 19 après midi 20, 21, 22 mars et le matin du 23 mars 2019</p> <p>Lieu Hôpital des Diaconesses « Auditorium » 18 rue du Sergent Bauchat 75571 Paris Cedex 12</p> <p>Public Doctorants et Post - Doctorants travaillant dans les unités Inserm</p> <p>Responsable Pr. A. Sézeur UFR P. et M. CURIE Secrétariat ☎ 01 44 74 28 74 E-mail : dugbm@hopital-dcss.org 4^{ème} pavillon « Tourelle » Hôpital des Diaconesses 18 rue du Sergent Bauchat 75571 Paris Cedex 12 http://www.dugbm.ticemed.upmc.fr</p> <p>*Enseignement conventionné avec les principaux organismes de recherche (INSERM, CNRS, AP-HP (OTT & PI), Cancer Campus, PASTEUR, CURIE...) ainsi que par MEDICEN, INSERM, Paris Région Entreprises et les réseaux C.U.R.I.E., Angels Santé, CCI Ile de France et le Leem.</p>	<p>Objectifs Connaître l'environnement socio-économique et réglementaire pour valoriser des recherches, travailler avec ou dans les industries de santé, ou s'orienter vers les métiers de la Valorisation de la Recherche. Création d'entreprise innovante, l'Entrepreneuriat dans le Biomédical, protection de l'innovation, partenariat public- privé...</p> <p>Programme</p> <p>Innovation biomédicale. Comment innover ? Protection industrielle (prise de brevet, protection des logiciels...). Veille technologique. Moyens à la disposition du chercheur pour innover. Financement de la recherche appliquée (Bpi France exOséo, Ministères, CE...) et de la création d'entreprise. Statut juridique des entreprises issues de la recherche, Dynamique de projet... <i>Management d'équipe</i></p> <p>Rapports chercheurs - industriels ou de l'innovation au marché. Transfert industriel des innovations en France, à l'étranger. Collaboration chercheur - industrie dans les différentes disciplines. Contraintes des industriels. Comment négocier un contrat avec l'industrie ? Enjeux industriels et commerciaux de la recherche. Apport d'une étude de marché. Les « Big Datas »</p> <p>Loi sur la protection des personnes se prêtant à la recherche médicale. Les modifications de la loi bioéthique.</p> <p>Directives européennes des normes et évaluation du matériel. Procédures françaises et étrangères. Planification des diffusions des nouvelles technologies médicales. Les technopoles biomédicales. L'intelligence économique.</p> <p>Stratégies d'innovations dans l'industrie pharmaceutique et les Biotechs.</p> <p>Carrières dans l'industrie biomédicale. CV et entretien d'embauche. Offres d'emploi. Entrepreneuriat</p> <p>Stratégies de veille technologique et de transfert d'innovations biomédicales : applications concrètes avec mise en situation.</p> <p>Modalités pédagogiques 68 heures de cours réparties en trois sessions de 3 à 4 jours Dialogue avec les conférenciers, tables rondes, visioconférences avec l'Amérique du Nord, Rencontre avec des industriels susceptibles de développer des innovations. Possibilité de se créer un réseau de relations professionnelles et industrielles</p> <p>La formation est obligatoirement diplômante et nécessite une inscription à l'université.</p>
---	---

Date limite d'inscription : 15 novembre 2018

Programme et inscription sur www.sirene.inserm.fr

Sur Sirene cliquez sur Bases des offres de formation / formations nationales / Domaine : TAR 5 Droit - Ethique - Qualité

Contact : Emilie TOURNEUR

Inserm – DRH - BFSSR

101 rue de Tolbiac – 75654 Paris cedex 13

☎ 01 44 23 63 87

emilie.tourneur@inserm.fr